

## Aménagement du territoire

# Le Grand Paris entre en gare

© SGP

**C'est par la voie du rail que le Grand Paris prendra forme. Les 72 gares qui accompagneront la construction des lignes ferroviaires seront pleinement intégrées à la vie dans la cité.**

*“Une gare ce n'est pas un objet sans âme. C'est un lieu commun au sens le plus classique et le plus simple, c'est-à-dire un lieu du quotidien. C'est un lieu de passage, un lieu de rencontre. Un point qui recouvre la banalité dans ses moments les plus heureux comme les plus pénibles. Mais une gare, c'est aussi en soi, et cela doit le rester dans le Grand Paris, une invitation au voyage, une ouverture à la mobilité, à pouvoir aller voir ailleurs. En quelque sorte, une fenêtre ouverte sur le monde.”*

Tels sont les premiers mots prononcés par Cécile Duflot, la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, le 26 juin, lors de la présentation du projet d'aménagement des futures gares qui accompagneront la construction des nouvelles lignes ferroviaires ceinturant l'Île-de-France dans le cadre du Grand Paris. La ministre, qui a repris la main sur ce dossier, a semblé séduite par le projet imaginé par l'architecte Jacques Ferrier. Sélectionné en mai 2012, à la suite d'une consultation internationale, par la Société du Grand Paris (SGP), chargée de la conception et de la réalisation du futur métro automatique, ce dernier a porté *“un regard nouveau, créatif et prospectif sur la gare de demain”*, comme l'a relevé Étienne Guyot, le président de la SGP.

Aujourd'hui, les gares sont non seulement des espaces de circulation comprenant services et commerces, mais aussi des lieux de vie et d'échanges. Intégrant cette double dimension *“services”* et *“communication”*, l'architecte propose de créer une continuité entre vie publique souterraine et vie dans la cité autour du concept de *“gare sensuelle”*. *“Nous choisissons de mettre l'accent sur l'aura des gares, l'émotion qu'elles suscitent, l'empreinte qu'elles laissent dans l'esprit, le récit qu'elles racontent”*, explique l'architecte qui a dessiné un espace où s'expérimenteront de nouvelles *“manières d'être”* et de *“vivre ensemble”*.

## Repère urbain

Cette *“architecture d'atmosphère”*, qui est plus que la simple addition d'espaces, *“positionne la gare comme un équipement public parfaitement intégré dans la ville et qui s'impose de nouveau comme un repère urbain”*, met en avant Étienne Guyot, qui a la conviction que *“la gare de demain sera humaine, tournée vers le voyageur et offrant aux usagers et aux habitants des espaces et des outils diversifiés, agréables, conviviaux, connectés et bien intégrés dans la ville”*.

Forte de ces concepts, l'équipe d'architectes a défini des propositions sur la forme et l'expression des éléments d'architecture qui définiront l'identité des 72 gares, réparties sur 200 kilomètres, qui ceintureront le Grand Paris. Ordonnement des espaces, choix des matériaux et du mobilier, acoustique, lumière : rien ne sera laissé au hasard. Et tout devra être adroitement pensé par les différents maîtres d'œuvre qui se devront de respecter les trois chartes – *“Aménagement”*, *“Design”* et *“Intégration des équipements”* – proposées par l'architecte.

Si l'objectif est d'assurer l'homogénéité globale du réseau, les constructeurs seront libres d'adapter *“la conception de chaque gare aux spécificités et à la diversité des territoires dans lesquels les gares s'inséreront”*, insiste la SGP. **Les 23 premières gares devraient être créées sur la ligne reliant Le Bourget au pont de Sèvres via Noisy-le-Grand à l'horizon 2014.**

[Xavier Sidaner](#)

## Des sites de maintenance “design”

Les futurs trains et rames de métro seront entretenus sur des sites industriels appelés *“sites de maintenance et de remisage”* (SMR) ou *“sites de maintenance des infrastructures”* (SMI). Ces sites permettent aux techniciens d'assurer la maintenance des matériels roulants, des infrastructures et des systèmes d'exploitation du Grand Paris et devront répondre au besoin d'optimisation de la production ainsi qu'aux exigences environnementales que fixera la SGP. Six sites sont prévus, à Champigny-sur-Marne, Vitry-sur-Seine, Gonesse, Le Blanc-Mesnil, Saint-Quentin-en-Yvelines et Orly.